

DECRET N° 2007- 513 DU 02 NOVEMBRE 2007

portant fin de détachement de Monsieur Lino K. HADONOU, magistrat précédemment Conseiller Technique Juridique du Président de la République .

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** le loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2002-0146 du 04 avril 2002 portant détachement de Monsieur Lino K. HADONOU, magistrat pour servir au Cabinet du Président de la République ;
- Sur** rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du 17 juillet 2007 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} novembre 2007 ;

DECRETE :

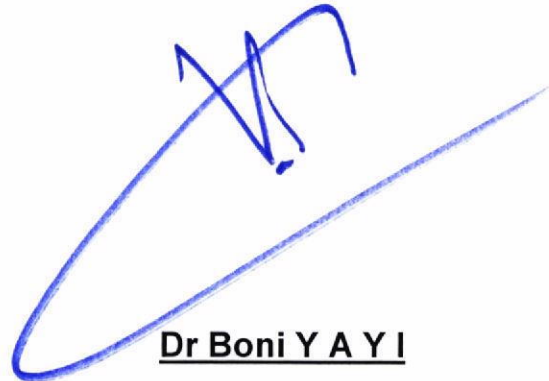
Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature, il est mis fin au détachement de Monsieur Louis K. HADONOU, magistrat, précédemment Conseiller Technique Juridique du Président de la République.

Article 2 : L'intéressé est remis à la disposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pour emploi.

Article 3: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date d'adoption par le Conseil des Ministres sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



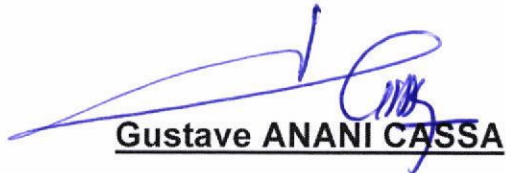
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre des Finances,



Soulé Mana LAWANI-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme,



Gustave ANANI CASSA,

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 GS/MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-